

Rebecq à la UNE

le journal de la vie communale

> janvier 08

Le mot du bourgmestre

Avant toute chose, je profite de l'occasion pour vous souhaiter à toutes et tous, au nom du Collège et du Conseil, une excellente année 2008 !

A l'heure où je rédige ces lignes, le budget 2008 a été voté. Il ne fut pas facile à boucler ! La situation financière de toutes les communes de Wallonie est critique et Rebecq n'échappe pas à la règle. Toutefois, nous sommes heureux de vous confirmer que nous n'avons pas augmenté les deux principales taxes touchant le citoyen (l'impôt personnes physiques et le cadastre) et qu'avec beaucoup de rigueur et de créativité, nous avons pu maintenir une série de projets qui nous tiennent à cœur.

Vous découvrirez dès ce 9 février les nouveaux bâtiments du service population-état civil, accessibles aux personnes à mobilité réduite, et situés en face de l'actuelle Maison Communale (ancienne crèche). Vous y trouverez désormais une salle d'attente et un guichet d'accueil et d'information qui vous guidera dans vos démarches. Nous espérons que ce déménagement et le nouveau fonctionnement, plus proche encore du citoyen, répondront à vos attentes.

En vous réitérant tous mes vœux de solidarité, santé et bonheur,

Dimitri

Le service population déménagement
Inauguration des nouveaux bâtiments
le samedi 9 février

(voir page 6)

[CONSEIL COMMUNAL]

Les interpellations

[ANCIENS HOSPICES]

On avance !

[CULTURE]

Le «Senne et Carrières» en fin de journal

Sommaire

| | | | |
|------------------------------------|-------|-----------------------|-------------|
| Le mot du Bourgmestre | 1 | Le CPAS et la Commune | 8 |
| Conseil communal | 2 | Stages de carnaval | 9 |
| Interpellations | 3-4-5 | Services de transport | 9 |
| Télévie | 5 | Saint Nicolas | 9 |
| Le Service Population déménagement | 6 | Etat civil | 10 |
| Brèves | 6 | Télévie | 10 |
| Anciens Hospices | 7 | Voyage à Barcelone | 11 |
| Jumelage | 7 | Senne et Carrières | 12-13-14-15 |
| La Fête des Bébé | 7 | Agenda | 16 |

Compte-rendu du Conseil communal du 19 novembre

Le Bourgmestre présente les conclusions des études juridique et technico-financière relatives au Partenariat Public Privé (PPP). Après interruption de séance, le groupe Ecolo demande que le point soit reporté au prochain conseil. Le Président propose, dans le souci de ne pas perdre un mois dans l'avancement du dossier, d'aborder le point en séance du jour. Cette proposition est adoptée par 11 OUI contre 10 NON. Le Conseil communal prend la décision de principe de développer un PPP de type contractuel en vue de réhabiliter les Anciens Hospices; le Conseil communal charge le Collège de préparer l'ensemble des documents, notamment juridiques et administratifs, nécessaires à la mise en œuvre du PPP; le Conseil communal prend la décision de principe de créer une Régie Communale Autonome (RCA); le Conseil communal charge le Collège de proposer, dans les meilleurs délais, au Conseil communal l'approbation des statuts de la RCA; le Conseil communal charge le Collège d'étudier la mise en place d'un ou plusieurs périmètres de revitalisation urbaine sur

le territoire de la commune. Cette proposition est adoptée par 11 OUI contre 10 NON.

Les groupes Ecolo et E.C. quittent la séance.

Par 11 OUI, le Conseil Communal décide d'arrondir certaines taxes: la taxe sur les immeubles inoccupés, la taxe sur les parcelles non bâties, la taxe sur la conservation des véhicules saisis ou déplacés par la Police, la taxe sur les demandes de permis d'environnement, la redevance pour l'organisation de mariages le samedi après-midi.

Par 11 OUI, le Conseil Communal décide la création d'une taxe sur les piscines privées (250€ pour les piscines de - de 100 m2 et à 500€ pour les piscines de 100 m2 et +), d'une taxe sur les terrains de tennis privés (400€ par terrain), d'une taxe sur les clubs privés (1.500€), d'une taxe sur les terrains de golf (1.500€).

Par 11 OUI, le Conseil Communal vote la levée des taxes et redevances pour 2008.

Par 11 OUI, le Conseil Communal approuve la 2e modification budgétaire ordinaire et extraordinaire 2007.

Par 11 OUI, le Collège Communal approuve la 1ère modification budgétaire ordinaire et la 2e modification budgétaire extraordinaire 2007 du CPAS.

Par 8 OUI et 3 ABSTENTIONS, le Conseil Communal émet un avis favorable sur la 1ère modification budgétaire 2007 de la fabrique d'église Saint-Fiacre.

Par 7 OUI et 4 ABSTENTIONS, le Conseil Communal émet un avis favorable sur le budget 2007 de l'église protestante de Tubize-Clabecq.

Par 11 OUI, le Conseil Communal décide de fixer les conditions d'utilisation des subsides accordés par la Commune, d'imposer la présentation de copies de factures comme mode de justification de l'emploi de la subvention.

Par 11 OUI, le Conseil Communal décide d'approuver les cahiers de charge, les implantations et les montants en ce qui concerne la création d'espaces multisports à Quenast, Rebecq et Bierghes. Le Conseil Communal marque son accord de principe sur la constitution de comités d'accompagnement pour les futurs espaces multisports.

Par 11 OUI, le Conseil Communal décide d'approuver le cahier des charges, l'implantation du terrain de foot synthétique en lieu et place du terrain II actuel ainsi que les montants estimés.

Par 11 OUI, le Conseil Communal revote les règlements relatifs aux activités foraines et maraîchères, en y apportant les quelques modifications de style demandées par le SPF Economie.

Par 11 OUI, le Conseil Communal décide de modifier le règlement de circulation routière afin d'interdire le stationnement sur l'ensemble de la voirie sans issue débouchant dans la Rue du Montgras (entrée de l'ex centre culturel) notamment pour permettre le passage des véhicules de secours.

Par 11 OUI, le Conseil Communal décide des aménagements de voirie relatifs au permis de lotir Rue des Etangs.

Par 11 OUI, le Conseil Communal approuve les points à l'ordre du jour des Assemblées Générales des Intercommunales SEDITEL, SEDILEC et SEDIFIN.



Compte-rendu du Conseil communal du 17 décembre

Le Conseil Communal du 17 décembre comprenait deux parties. Voici le compte-rendu de la partie relative aux interpellations. Le compte-rendu relatif au Conseil Communal proprement dit sera traité dans le prochain numéro de Rebecq à la une.

Le Conseil Communal répond...

Une partie du Conseil Communal du 17 décembre était consacrée aux interpellations du public. Voici un bref résumé des questions posées au Conseil et des différentes réponses apportées par les groupes politiques.

1. Feux de jardin



M. Jean-Pierre Jacobs interpelle le Conseil Communal quant à la problématique des feux de jardin et de la pollution générée par ceux-ci, notamment à cause des particules dégagées. Il propose au Conseil d'encourager le compostage à domicile, d'organiser une campagne d'information sur les Parcs à Conteneurs et de durcir le règlement de police en interdisant tout

type de feu de jardin.

Pour le groupe Action Communale, Nathalie Poelaert

Le Règlement Général de Police prévoit que les feux sont interdits sauf pour les déchets de jardin secs. Il est vrai que même si le règlement est déjà assez restrictif, certains ne le respectent pas. Toutefois, la proposition d'interdiction totale de tout feu de jardin nous semble difficilement applicable et en tous cas difficile à faire respecter. Nous préférons procéder par des mesures incitatives et de sensibilisation, par exemple l'organisation des journées de « ramassage déchets » au bénéfice du Télévie. Ce n'est bien sûr qu'une petite opération, une initiative modeste mais la sensibilisation de tous ne se fera pas en un jour, et passe par des actions de proximité. Nous en appelons au civisme de chacun. Vivre dans une commune, dans une communauté, signifie également vivre dans le respect de l'autre, le respect des autres.

Pour le groupe Entente Communale, Jules Demol

Au départ il faut respecter la loi. Les feux chez les particuliers, si c'est 100 mètres, c'est 100 mètres ! S'il n'y a pas 100 mètres, on va au Parc à conteneurs. Et on ne peut brûler que des déchets de jardin, pas du caoutchouc etc. La première chose à faire est donc de faire respecter et appliquer cette réglementation. Très peu de gens l'appliquent et sont conscients du côté néfaste.

Pour le groupe Ecolo, Bruno Vanderbeurght

Nous pouvons marquer notre accord par rapport à la préoccupation poursuivie c'est-à-dire le fait que sous la couverture de « déchets de jardin » l'on brûle souvent n'importe quoi : déchets ménagers, plastiques, de construction.... Nous proposons de relancer un service d'enlèvement pour les personnes sans moyens de transport ou des quantités trop importantes.

2. Sécurité à Rognon



Mme Danièle Van der Roost interpelle le Conseil Communal quant aux soucis de circulation à Rognon, où la vitesse est excessive. Elle propose de déplacer la limite d'agglomération afin de réduire la vitesse à 50 km/h dans toute la zone.

Pour le groupe Action Communale, Laurence Crauwels

Nous avons pris contact avec le Service Public Fédéral Mobilité et Transports, qui nous a confirmé qu'il n'était pas possible de changer les limites d'agglomération, dont les dispositions sont fonction du nombre d'habitations, de leur emplacement etc. Toutefois, des solutions existent pour sécuriser les rues, notamment l'installation d'une grande zone 50 km/h, ou l'installation de limitation de vitesse à 50 km/h dans certaines rues. En ce qui concerne Rognon, nous allons organiser un contact sur place et nous inviterons les habitants de la zone à une réunion afin de discuter avec eux des problèmes qu'ils rencontrent.

Pour le groupe Entente Communale, Jean-Claude Piccin

Il est important de ralentir la circulation. On pourrait essayer la pose de coussins berlinois, cela a été expérimenté ailleurs dans l'entité. S'il est possible légalement de créer une zone d'urbanisation limitée à 50 km/h, cela pourrait se justifier.

Pour le groupe Ecolo, Luc Schoukens

Nous sommes tout à fait d'accord. Cette interpellation est le reflet d'une préoccupation d'un quartier, on retrouve cette même préoccupation dans d'autres regroupements d'habitants. Et nous sommes à vos côtés dans ce débat-là. Maintenant que la politique urbanistique a fait évoluer la réalité, il faut protéger les habitants. Si l'agglomération a des limites dans sa définition légale, il faut faire en sorte que les rues soient protégées. Il s'agit d'une préoccupation générale sur laquelle la CCATM doit se pencher.

Compte-rendu du Conseil communal du 17 décembre

3. Wisbecq, aménagements et jardin de la Cure.



M. Patrick Michel interpelle le Conseil Communal sur les aménagements prévus à Wisbecq et leur non réalisation à ce jour, ainsi que sur l'état d'avancement du projet d'aménagement du jardin de la Cure en espace jeunes.

Pour le groupe Action Communale, Patrick Ophals

Le projet d'aménagement à Wisbecq a pris un peu de retard. Le planning chargé du service Travaux en octobre a reporté de quelques semaines la mise en place du dispositif et la venue de l'hiver ne rendait ensuite plus possible la pose du marquage (peinture). Nous avons donc dû reporter au printemps la mise en place du dispositif discuté avec les riverains lors de la réunion du 13 septembre. Mais rassurez-vous, rien n'a changé, le projet sera comme prévu installé puis une réunion d'évaluation sera organisée avec les riverains afin de partager les impressions et d'envisager éventuellement des amendements au dispositif.

En ce qui concerne le jardin de la Cure, là encore un peu de retard, mais le Service Jeunesse a de nombreuses activités et nous souhaitons réellement impliquer les jeunes eux-mêmes dans la création de cet espace. Oui, nous pourrions déléguer quelques ouvriers pour réaliser le travail, mais l'idée de base est bien de sensibiliser les jeunes à ce nouvel espace qui leur est dédié, de les faire participer à toute la réalisation de leur lieu, pour qu'ils se l'approprient. Il y a un projet pédagogique derrière le projet de décentralisation. Nous resterons vigilants pour que la finition ait lieu au printemps, afin que les jeunes puissent disposer de l'espace pour l'été 2008.

Pour le groupe Entente Communale, Hervé Meersschaut

A titre personnel, je voudrais remercier pour le blocage de la rue d'Overschies, qui était un des axes vers le golf! La rue Duc d'Arenberg devra engranger 20 % de trafic supplémentaire. Je pense qu'on a agi plus dans un but personnel que de sécurisation. Je déplore par ailleurs que ce dossier ne soit pas passé à l'ordre du jour de la CCATM, pour laquelle d'ailleurs tout est à recommencer

Pour le groupe Ecolo, Luc Schoukens

Nous sommes tout à fait en harmonie avec le souhait des riverains de préserver la Place comme cadre de vie. Le fait de bloquer la rue d'Overschies et d'éviter ainsi la traversée de la Place vers le golf empêcherait ou rendrait les aménagements plus importants inutiles. Mettons le sens giratoire autour de l'Eglise et attendons de voir. Nous pensons qu'il serait mieux de mettre en place seulement une partie du dispositif et d'évaluer ensuite s'il est besoin d'aménagements plus lourds.

Le Bourgmestre Dimitri Legasse explique qu'il a été tenu compte des souhaits des riverains, puisque le stationnement

côté droit en venant de la Rue Bruyère sera laissée de manière longitudinale. Par contre, du côté gauche, le stationnement sera écarté des habitations afin de permettre un cheminement piétons et l'accessibilité aux bornes d'incendie. Quant au golf, il rappelle que la volonté du Collège était de diffuser les flux d'accès, et que dans les conditions d'octroi du permis il a été demandé de « panoter » l'accès par la rue du Petit Spinoi. Le Collège a ensuite opté pour la fermeture de la rue d'Overschies sur proposition du SPF Mobilité et Transports, étant attendu que la rue d'Overschies était un raccourci pour éviter les casse-vitesses.

4. Grand Place de Rebecq



Plusieurs habitants de la Grand Place de Rebecq interpellent le Conseil Communal quant à différents problèmes qu'ils rencontrent : la propreté (débris, déjections canines...), les nuisances sonores (voitures, « discothèque » plein air nocturne...), l'insécurité (comportements agressifs...).

Pour le groupe Action Communale, Patricia Venturelli

La situation est commune à l'ensemble des centres de village, où que ce soit dans le royaume. En effet, sur une grand place, on retrouve de nombreuses activités de natures diverses : des commerces, des cafés, des habitations... La cohabitation n'est pas toujours facile car les attentes des uns et des autres ne sont pas les mêmes. C'est bien souvent une question de civisme, et de respect, ce qui malheureusement n'est pas toujours de mise... Toutefois, des règlements existent, notamment un Règlement Général de Police commun à la zone Ouest Brabant wallon, et des services sont là pour appliquer ce règlement et sanctionner si nécessaire. Pour ma part, je ne manquerai pas de répercuter votre demande dès ce vendredi au Conseil de Police de la zone.

Pour le groupe Entente Communale, Emmanuel Regibo

Il y a des problèmes d'insécurité un peu partout dans le village, dans toutes les places, que ce soit à Rebecq, à Quenast ou à Bierghes. Auparavant il y avait des contrôles plus répétitifs le soir et le week end, la police faisait plus de rondes. Certains cafés ont même eu des heures de fermeture imposées. Le couvre feu est-il encore respecté? Peut-être que la Commune pourrait se concerter avec la police pour faire un effort à ce niveau-là.

Pour le groupe Ecolo, Bruno Vanderbeurght

Au niveau de la propreté, nous sommes tout à fait d'accord. Action Communale a supprimé la grosse poubelle au milieu de la Place mais n'a pas mis de petites autour! Au niveau du bruit, il y a des efforts à faire quant à l'accompagnement des jeunes. Se pose aussi le problème de la place à accorder aux jeunes dans la commune. Il y a des comportements inciviques. Les cafés y

Compte-rendu du Conseil communal du 17 décembre

ont toujours été. Il faudrait que la police fasse respecter la tranquillité et sécurité des riverains. Nous demandons au Collège d'intervenir en ce sens pour augmenter les passages de police.

5. Etat civil décès - Cimetières



René Marquebreucq interpelle le Conseil Communal quant à l'absence d'un règlement communal en matière de cimetières, ainsi que différents points problématiques dans le même secteur: la propreté des cimetières, le manque de place, les exhumations...

Pour le groupe Action Communale, Marino Marchetti (Officier d'Etat civil)

Nous ne pouvons qu'être d'accord sur la propreté des cimetières, c'est un lieu auquel on accorde beaucoup d'importance. Nous avons commencé à nous occuper de ce problème: la problématique des feuilles au cimetière de Quenast, la réparation du mur de la pelouse de dispersion à Rebecq... Autant de choses qui ont été réalisées. Nous sommes déterminés à mettre en place des actions durables et à réglementer la situation. Nous travaillons actuellement à la création d'un règlement de police et d'administration des funérailles et sépultures, qui traitera de l'ensemble des cimetières (comme le prévoit le loi) et abordera entre autres la charge des fossoyeurs, l'occupation du caveau d'attente, l'ordre et les heures d'accès des cimetières communaux, l'accès des véhicules aux dits cimetières, les inhumations, les exhumations, les pelouses de dispersion etc. Nous venons en outre de recevoir un appel à projets du ministre Courard, relatif à la remise en état des cimetières. Nous ne manquerons pas d'y répondre et de rentrer un projet pour obtenir les subventions bien nécessaires, comme nous le faisons systématiquement depuis un an chaque fois que l'occasion se présente d'aller chercher des subsides publics, qu'ils soient régionaux, communautaires, provinciaux...

Pour le groupe Entente Communale, Jules Demol

Les cimetières, ce n'est pas facile à gérer. La propreté est due aux fossoyeurs et ouvriers communaux qui doivent l'entretenir et n'ont pas toujours la possibilité d'intervenir à heure et à temps, et de mettre nos cimetières dans un état décent. Il n'y a plus de place dans les cimetières alors on essaie d'en faire par des exhumations. Un règlement existe en la matière et dans les cimetières en général, tout caveau qui n'est plus entretenu, pendant 2 ou 3 ans je crois, peut être repris par l'Administration Communale. A Rebecq, nous sommes tolérants mais après 20 ou 25 ans, on repasse et si certaines personnes ont mis des pierres en fosse commune (sur un terrain qui ne leur appartient pas), on leur demande d'enlever ce qu'ils ont mis pour pouvoir enlever le corps et utiliser l'espace. En ce qui concerne la problématique de la distance d'enfouissement, ce n'est pas toujours facile à cause de la nature du sol.

Pour le groupe Ecolo, Luc Schoukens

On pourrait profiter de ce point pour faire une extrapolation. Faisons rouler les corbillards au LPG ou des moteurs hybrides! D'une manière plus générale, on devrait être plus attentifs à la gestion des cimetières en tant qu'embellissement des lieux, gérons-les comme des parcs et jardins, donnons un cadre de vie à nos morts et leurs proches.

Photos Eric Brenard

Télévie 2008



Comme chaque année, de nombreux bénévoles et associations se mobilisent pour le Télévie en organisant des activités tout au long de l'année. Au programme, entre autres :

- les petits déjeuners de Pappili à Rognon, chaque premier dimanche du mois
- un défi natation organisé par les Unités Scoutes et Guides en février
- un repas breton (le 9 février) ainsi qu'un char au Carnaval (le 9 mars), organisés par les Faucons Rouges
- un tournoi et souper steak au Tennisland le 15 mars
- le spectacle de danse de la Céline Académie les 14 et 15 mars
- une animation du Plan Communal de Développement de la Nature le 16 mars, dans le cadre des Journées de l'eau
- un Petit Train du Bonheur spécial Télévie organisé par le Rail Rebecq Rognon début avril
- une marche parrainée à l'initiative de la Maison de Jeunes le 9 avril après-midi
- l'opération « Rebecq, commune propre : c'est l'affaire de tous ! », trois jours de ramassage de déchets les 11, 12 et 13 avril (le vendredi pour les écoles, le samedi pour les mouvements de jeunesse, le dimanche pour tous !)

Enfin, une grande soirée de clôture réunira toutes les associations et tous les acteurs à la Salle du Cercle à Rebecq le 19 avril. Au programme : fête, bonne humeur, et remise des chèques de chaque activité au Télévie !

Les produits Télévie 2008 (pin's, tasses, bics deux couleurs, bonbons, CD, écharpes, porte-monnaies) sont d'ores et déjà disponibles auprès de la coordinatrice, Mme Micheline Legrain, n'hésitez pas à la contacter au 067/63.60.32.

Le service population déménagement ! ■

Pour un meilleur service au public

Le 9 février aura lieu l'inauguration officielle du tout nouveau service population-état civil, dans les bâtiments situés en face de l'actuelle Maison Communale, où se trouvait anciennement la garderie. Des locaux plus spacieux, clairs, et surtout une toute nouvelle organisation du service, avec la création d'un espace d'accueil, comprenant une salle d'attente et un guichet de renseignements. Désormais, lors de chaque visite à l'Administration Communale, vous serez pris en charge par le service d'accueil, qui vous guidera au mieux et vous dirigera vers le service adéquat.

Durant l'année 2007, après un audit de l'Administration Communale, le Collège a décidé une réorganisation des services pour plus d'efficacité et plus de confort au travail.

L'objectif était de voir comment on pouvait améliorer le fonctionnement des services communaux en relation directe avec le citoyen qui a des attentes bien légitimes. L'analyse des besoins a permis de proposer des adaptations, sans toucher au nombre de personnes, bien entendu, mais simplement en utilisant au mieux les capacités de chaque membre du personnel, afin d'obtenir une meilleure concordance entre les compétences de chacun et le lieu où il est positionné.

Au niveau du service population-état civil, les fonctions étaient très distinctes, et les gens ne travaillaient pas réellement ensemble. Le service population disposait d'une grande spécialisation des agents, ce qui portait préjudice à la qualité d'ensemble du travail effectué car en cas d'absence d'un travailleur

par exemple, personne ne pouvait le remplacer efficacement. En fonction de ces constats, il a été proposé de développer la polyvalence des agents dans l'ensemble du service population-état civil.

La disposition des lieux n'était pas très accueillante, ni très discrète. Le nouveau service sera plus convivial. Le service d'accueil permettra une plus grande proximité et réactivité de l'Administration Communale. Fini de tourner dans les couloirs en se demandant à quel service s'adresser ! Fini de faire la file debout, dans un hall minuscule !

Un autre changement s'annonce, qui permettra de montrer l'importance que le Collège accorde à l'aménagement du territoire. En effet, tout ce qui est développement durable de la

commune n'était pas pris en charge de manière globale par un service. On notera désormais la création du service « Aménagement du Territoire », qui coordonnera l'action de tous les services touchant au développement de la vie de la commune. La création d'un service « cadre de vie » apportera une réponse aux problèmes de délais de réalisation de certains travaux et s'occupera en priorité des petites interventions demandées par la population au quotidien.

Votre Administration Communale est ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45, ainsi que le mercredi après-midi de 14h à 16h. Une permanence population est également assurée le samedi matin de 9h à 12h.
Contact : 067/63.49.20

Samedi 9 février de 9h à 12h : inauguration des nouveaux locaux (en face de la Maison Communale)

Brèves ■

Sport

■ Le Pétanque Club Caramboul est ouvert les mardis et vendredis à partir de 19h. Voici la liste des concours ouverts à tous (inscriptions à 13h pour lancer du « but » à 14h) : le samedi 9 février (tripl.for.), le samedi 23 février (doubl.for.), le samedi 8 mars (tripl.for.), le samedi 22 mars (doubl.for.). Infos : au club, Chaussée Maieur Habils 145 (Anciennes Tuileries) 02/395.33.22 ou pc.caramboul@tvccable.net
■ Minifoot : venez soutenir l'AJAX à domicile à 21h10 le 8

février contre Cormed ZGI, le 14 mars contre LCD Ternat, le 11 avril contre ZVK Reydam Halen, le 25 avril contre Taverne Hannut et le 9 mai contre Gijonesa Vlezenbeek.
■ Foot : venez soutenir l'Omnisport Bierghes à domicile. Seniors : le 26 janvier à 13h contre Les P'tits Jaunes, le 9 février à 13h contre APEB AS, le 23 février à 13h contre Goalois 23, le 8 mars à 13h contre La Rose FC.
Vétérans : le 2 février à 15h30 contre Sporting Zuunbeek, le 16 février à 15h30 contre FC

Hoogstraat, le 1er mars à 15h30 contre FC Pot Age, le 15 mars à 15h30 contre VK de Sjoeters
■ Un nouveau cours de Total Step (tout niveau) est organisé les mardis de 19h à 20h au Hall Omnisport. Infos : 0474/34.01.89
■ Volley Loisirs vous attend les jeudis de 18h30 à 20h au Hall Omnisport. Infos : 0475/95.74.72

Activités

■ Le samedi 15 mars se tiendra en Région wallonne la Nuit de l'Obscurité. Elle a

pour but de sensibiliser le grand public à la nature, aux changements climatiques et à l'observation des étoiles. Infos : www.nuitdelobscurite.be ou 081/25.52.59
■ La section locale de la Croix Rouge organise une nouvelle session de cours BEPS (brevet européen de 1er secours), accessible à tous dès 15 ans. Les cours auront lieu les 19 et 26 février, les 4, 11 et 18 mars de 19h à 22h à l'Ecole Communale de Rebecq (Ruelle Al Tache). Infos : 0477/52.44.02 ou michel.delhoux@gmail.com

Anciens Hospices : on avance! ■

Le dossier des Anciens Hospices suit son chemin. Les deux études réalisées ont donné un nouvel éclairage sur la situation et les faisabilités, tout en proposant un cadre légal de fonctionnement.

Résumé de la situation: le Conseil Communal a décidé de mettre en place un Partenariat Public Privé, afin d'utiliser les compétences et les ressources du secteur privé pour créer un lieu à usage collectif. La volonté du Collège est de centraliser les services de l'Administration Communale et du CPAS sur le site des Anciens Hospices. « Cette option permettra à la fois de redonner vie au site, et de reloger correctement nos administrations qui sont de plus en plus à l'étroit, explique le Bourgmestre Dimitri Legasse. Nous devons instamment faire preuve d'ingéniosité et déplacer l'un ou l'autre service dont le développement nécessite plus d'espace! Cela

entraîne des frais importants, et deviendra dans les années à venir un véritable problème si nous ne mettons pas en place un projet durable.»

Mais un projet d'une telle envergure nécessite des moyens financiers énormes. L'idée est donc de faire appel au Privé. Bien sûr, celui-ci devra alors se « retrouver » quelque part dans le projet et de nombreuses options existent: les études ont montré que de nombreux lieux du patrimoine communal pourraient être valorisés. « Par exemple, si on déplace les services communaux aux Anciens Hospices, cela libèrera les bâtiments actuels, qui pourraient être à leur tour valorisés et utilisés pour redynamiser la Grand Place, précise Dimitri. Il s'agit d'un projet d'envergure, qui ne se centre pas sur un seul lieu mais sera pensé à l'échelle d'un village! Nous allons rédiger un cahier de charges exigeant, reprenant précisément



nos besoins, et nous verrons bien ensuite ce que les investisseurs nous proposeront!»

Pour le moment, rien de figé donc, toutes les options seront proposées aux partenaires privés, charge à ceux-ci de mettre leur créativité au service des besoins de Rebecq et de s'inspirer de cette étude pour proposer des projets viables et innovants.

En attendant d'en arriver à cette étape qui définira plus concrè-

tement le projet, le Conseil Communal a pris des décisions de principe, visant à assurer le cadre juridique dans lequel toute l'opération Partenariat Public Privé pourra se développer. Une Régie Communale a notamment été mise en place, il s'agit d'un organe de gestion souple qui permettra de gérer le projet au quotidien.

Nous vous tiendrons bien entendu informés de l'évolution de ce dossier dans nos prochaines éditions.

Jumelage ■

Dans le cadre du jumelage entre Rebecq et Monghidoro (Italie), une vingtaine d'élèves âgés de 13 ans viendront passer une semaine en immersion dans nos écoles, du 6 au 13 mars. Ils seront logés dans des familles d'accueil et tout un programme d'activités leur sera proposé.

Par ailleurs, un nouveau Comité de jumelage va se mettre en place, pour travailler sur des projets dans tous les domaines (échanges sportifs, culturels, scolaires, activités diverses) afin de maintenir

les liens entre les deux communes et d'aider par là à la construction de l'Europe par et pour le citoyen. Ce projet vous intéresse? Rendez-vous le mardi 12 février à 20h à la Maison Communale pour une séance d'information quant à l'organisation de ce nouveau Comité.

On recherche
des familles d'accueil
du 6 au 13 mars!

Intéressés? : 0476/83.88.26

La Fête des Bébés ■



Ce 13 janvier s'est déroulée la première Fête des Bébés organisée par l'Administration Communale avec la collaboration du CPAS, de l'ONE, de la bibliothèque et de la Ligue des Familles pour mettre à l'honneur les heureux parents de l'année écoulée. Espace jeux, petit goûter, cadeaux, tout était prévu pour que les bébés participent à la fête!

Photos Luc Tytens - Photo Club Rebecquois

Le CPAS et la Commune travaillent ensemble

Le CPAS et la Commune sont deux administrations étroitement liées. Le Président du CPAS est membre du Collège Communal. Une réunion conjointe entre le Conseil Communal et le Conseil de l'Action Sociale est obligatoire chaque année. A Rebecq, elle s'est déroulée le 19 novembre. A cette occasion a été présenté le rapport 2007 des synergies.

1/ Economies d'échelle

De nombreuses tâches ont été rationalisées: la tonte des pelouses dans l'enceinte du CPAS est effectuée par les services communaux; la Commune met à disposition du matériel en prêt ainsi que des locaux; le CPAS met à disposition son personnel lors de manifestations publiques; la soupe est préparée et distribuée aux écoles et établissements publics par le CPAS...

2/ Extra scolaire et plaines de vacances

L'accueil extra scolaire s'est établi dans les locaux des lavoirs des Anciens Hospices et est organisé par le CPAS. Des plaines de vacances sont organisées par la Commune pour les 6-12 ans et par le CPAS pour les 3-6 ans. Celles-ci concernent les vacances d'automne, d'hiver, de carnaval, de printemps et d'été. Depuis cette année scolaire, les plaines de jeux sont organisées en coordination Commune/CPAS/acteurs de terrain. « Pour les vacances de printemps et d'été, vu les demandes de l'année précédente, un projet de doubler la capacité des 3-6 ans est à l'étude de faisabilité », explique Gilbert Legasse, Président du CPAS.

3/ Logement

Le logement communal comprend 1 logement de transit (pour personnes sans abri provisoire, durée max. 6 mois), 6 logements d'insertion (pour candidats auprès des HBM, AIS...), 26 logements avec subvention provinciale (pour jeunes ménages), 3 logements de type social et 5 logements de type moyen. Le logement CPAS comprend 5 logements de transition, 3 logements Initiative Locale d'Accueil (pour demandeurs d'asile en attente de régularisation), 3 logements code 207 (pour demandeurs d'asile ayant l'autorisation provisoire de résider sur le territoire). Un Comité d'attribution a été constitué. Pour chaque attribution, une assistante sociale est mandatée pour présenter le dossier social du candidat.

4/ Financement alternatif

Le programme de Financement Alternatif de la Région Wallonne permet aux communes d'introduire des projets pour la rénovation et la construction de bâtiments publics, à condition de créer des synergies entre les com-

munes et les CPAS. « Le site des Anciens Hospices nous paraissant se prêter idéalement à un regroupement des services administratifs de la Commune et du CPAS, nous avons rentré un dossier en ce sens », explique Dimitri Legasse, Bourgmestre.

5/ Pensions

Suite aux nouvelles dispositions prises par l'ONP, il n'y a plus de demande par les intéressés pour l'obtention des pensions de retraite des salariés et des employés du secteur public à 65 ans. La demande ne se fait auprès des services que dans les cas particuliers: la pension anticipative, la pension de survie, la pension individuelle en cas de décès du conjoint. Comme ces cas particuliers sont pour la plupart suivis par le Service social du CPAS, il a été décidé de confier ce service à une assistante sociale du CPAS.

6/ Emploi

L'article 60 est un contrat permettant à une personne d'être remise au travail dans les institutions pour une durée égale au nombre de jours nécessaires à l'obtention du droit au chômage. Durant les 4 dernières années, 36 personnes ont

retrouvé leur droit dans ces conditions. En collaboration avec les 3 CPAS voisins, le CPAS de Rebecq a constitué une entreprise d'Economie Sociale, RAPPEL, qui a pu employer une partie des « article 60 » des 4 CPAS et poursuivre ensuite l'insertion de ceux-ci par des emplois SINE. Le CPAS de Rebecq vient d'établir une convention avec la Région Wallonne et les deux CPAS voisins (Ittre et Braine-le-Château). Un agent d'insertion a pu être engagé pour les 3 CPAS afin d'aider individuellement chaque demandeur d'emploi dans la recherche d'emploi et de formation. Cet agent sera à la disposition des demandeurs d'emploi de Rebecq le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h (067/63.74.35). Une autre convention a été signée entre les 27 CPAS du Brabant Wallon, le FOREM et la Région Wallonne afin de recruter 3 agents prospecteurs d'emploi, dont un sera affecté pour la zone Ouest. « La collaboration de tous ces partenaires devrait permettre au public plus fragilisé de notre commune de surmonter les nombreux obstacles dans leur chemin vers le marché de l'emploi. Le défi est relevé! », conclut Gilbert Legasse.



Stages Carnaval ■

Commune et CPAS Plaines de CARNAVAL 2008

| | Tu as de 3 à 5 ans (enfant qui fréquente l'école maternelle) | Tu as de 6 à 12 ans (enfant qui fréquente l'école primaire) |
|---|---|---|
| Organisation | C.P.A.S. | Commune |
| Quand ? | Du 4 au 8 février 2008 De 8h30 à 16h30 24 enfants maximum | Du 4 au 8 février 2008 De 8h30 à 16h30 36 enfants maximum |
| Garderie ? | Matin de 6h30 à 8h30 Soir de 16h30 à 18h30 | Matin de 6h30 à 8h30 Soir de 16h30 à 18h30 |
| Où ? | C.P.A.S – Les Canailles Rue Docteur Colson, 1 1430 Rebecq | Ecole communale Ruelle Al'Tache 1430 Rebecq |
| Frais d'inscription | 25 € pour la semaine Ce montant comprend l'inscription, le potage à midi et une collation sur la journée. L'inscription est gratuite à partir du 3ème enfant d'un même ménage. | |
| Eventuellement en supplé- ment les frais de garderie | 0,50 € par demi-heure | |
| Repas du midi | Chaque enfant apporte son pique-nique. | |
| Les inscriptions : | Inscription préalable obligatoire Au secrétariat du C.P.A.S Rue Docteur Colson, 1 à Rebecq Les mardis 15 et 22 janvier 2008 de 16h à 19h. Le mercredi 23 janvier 2008 de 9h à 12h. | |
| Renseignements | Mme Hupin 067/67.04.59 Mme Delaunois 067/89.39.93 | Mme Hotenaue 067/63.49.33 Mme Bayet 067/21.03.16 |

Benjamins secouristes

La section locale de la Croix Rouge Ittre-Rebecq organise du vendredi 1er au mardi 5 février à 18h une formation de benjamins secouristes, aux Grandes Tentes (2, Rue des Rabots à Ittre). La formation s'adresse aux enfants de 10 à 12 ans et a pour but d'initier l'enfant aux notions de base des premiers soins. La formation sera complétée par différentes animations : soirée contes, visite d'une caserne de pompiers, animation autour d'une ambulance, le jeu « Limito » relatif à la diffusion du droit des normes humanitaires... Le prix de 40 € comprend la formation, le livre, l'hébergement, les repas, l'assurance, les animations... L'accueil sera organisé à partir de 17h. Le repas du soir sera servi vers 19h30.

Inscriptions :
Michel Delhoux, Rue des
Genêts, 21 à 1460 Ittre
ou par mail : michel.del-
houx@gmail.com

Service de transport pour personnes à mobilité réduite ■

Un nouveau service de transport pour personnes à mobilité réduite a été instauré depuis le 18 décembre par le TEC Brabant Wallon. Il s'agit d'un minibus équipé spécifiquement pour les personnes éprouvant des difficultés à prendre les transports en commun. Celui-ci vient vous chercher chez vous et vous dépose à l'endroit où vous

voulez vous rendre. Il circule du lundi au vendredi de 7h à 19h ainsi que le samedi sur demande. Chaque trajet simple coûte 1,50 €. Pour bénéficier de ce service, vous devez réserver au moins 48h à l'avance au numéro suivant : 010/88.13.13. Des brochures informatives sont disponibles auprès de votre administration communale.

Saint Nicolas à la Maison de Repos ■



Photos Luc Tytens - Photo Club Rebecquois

Saint Nicolas a visité les pensionnaires de la Maison de Repos le six décembre.



Etat civil ■

Ils sont arrivés

En septembre

Selen BAYRAKTAR, née le 2 septembre, chez Bedriye Aksu et Tarkan Bayraktar

Robbe D'HAEMER, né le 9 septembre, chez Veerle Cornelis et Steven D'Haemer

Litzzy VAN CRAENEM, née le 10 septembre, chez Ruth Del Carpio Soto et Yves Van Craenem

Elisa HUYGE, née le 16 septembre, chez Stéphanie Thysebaert et Michel Huyge

Romane DAGNEAU, née le 19 septembre, chez Nathalie Leaucour et Benoit Dagneau

Aurore GILBERT, née le 20 septembre, chez Magali Ramiouille et Frédéric Gilbert

Lisa SAUVAGE, née le 22 septembre, chez Audrey Van Cang et Bertrand Sauvage



Chloé MOONS, née le 23 septembre, chez Christelle Vanderheyde et Dimitri Moons

Léa SIRJACOBS, née le 27 septembre, chez Ophélie Therssen et Frédéric Sirjacobs



Lorna FERRARO, née le 28 septembre, chez Caroline Vercauteren et Luigi Ferraro

En octobre

Thibault COLLE, né le 1er octobre, chez Claudine Rosseeuw et Stephan Colle

Lore TIELEMANS, née le 6 octobre, chez Astrid Depickere et David Tielemans

Nathan AMEYE, née le 10 octobre, chez Béatrice Leclercq et David Ameye

Tigane VANBELLINGEN, né le 17 octobre, chez Sonia Vanbellingeng

Annaëlle BOUCHART, née le 18 octobre, chez Marie-Charlotte Draye et Gerfaud Bouchart

Lily VAN EECKE, née le 23 octobre, chez Stéphanie Bertrand et Didier Van Eecke

Maëlle CANTAERT, née le 25 octobre, chez Flore Maes et Fabian Cantaert

En novembre



Elyo MORALES ARCIA, né le 2 novembre, chez Régine Bidon et Gaspar Morales Arcia

Kyara BERGHMANS, née le 5 novembre, chez Audrey Alard et Frédéric Berghmans



Lyson GOUSSET, née le 5 novembre, chez Ariane Descuyffeeler et Philippe Gousset

Noah CERATO, né le 15 novembre, chez Marie Roba et Jean-Paul Cerato



Mathieu VANHASSEL, né le 22 novembre, chez Nathalie Plétinckx et Fabrice Vanhassel

Thomas BARBIER, né le 23 novembre, chez Cécile Op De Beeck et Eric Barbier

Ils se sont mariés

En septembre,

Le 8, Désiré FLAMANG et Noël DE SCHEPPER

Le 22, Tilly VAN BECKHOVEN et Aubry BUXIN

En octobre,

Le 13, Anne-Laure DEMIDDELEER et Damien WINS

Le 20, Cynthia SABATER et Federico BIGATTI

Le 20, Kristel LIBERT et Emmanuel GABAY

Ils nous ont quitté

En septembre

Gisèle MARTENS, Caroline DE DONCKER, Rosario ANZALONE, Maria NEEF, Germaine TRESINIE, Roger LEMLYN, Michel DUSART

En octobre

Marcel BECQ, Ghislaine BRYNART, Florent RONDEAU, Raimondo BUTERA, Victor DYSSSELEER, Lucie CROONENBORGHES, Térésa DE LAZZARI, Marie VELLEMAN, Yvonne LEBLEU

En novembre

Marie GARITTE, Emilia ROBERT, Martine DECHIEF, Moïse PELTIER, Amalia RECH, Gisella MARZANI, Angelo CADAMURO, Madeleine ROOSENS-ACHEROY, Irène HARDENNE, Jeanine CLEMENT, Jean-Baptiste MOENS, Victor MASSAGE, Angelo RUSSELLO, Paul PIETERS, Anna SCHNEIDER, Jonathan VANDE REYDE, Johan VANLITSENBURGH, Félix BELSACQ

65 ans de mariage ! ■



L'Administration Communale fêta ses jubilaires le 8 décembre. A cette occasion, 45 couples ont été mis à l'honneur. 24 d'entre eux fêtaient leurs noces d'or (50 ans de mariage), 10 couples fêtaient leurs noces d'or-

chidée (55 ans de mariage), 8 couples fêtaient leurs noces de diamant (60 ans de mariage). 3 couples fêtaient même leurs noces de palissandre (65 ans de mariage)! Il s'agit de VINCENT Marcel et FORNEVILLE Nelly (sur la photo), RIVIERE Adelson et MAILLET Georgette, DANNAU Hippolyte et QUEVIT Fernande.

Voyage à Barcelone

Pour le Service Jeunesse et l'Atelier de Foot en salle de la Maison de Jeunes de Rebecq

En 2004, les jeunes de la MJ de Rebecq ont créé un club de foot en salle, dont l'objectif est d'utiliser le sport comme un moyen de lutte à part entière contre l'exclusion, un facteur d'intégration efficace. Aujourd'hui, plusieurs objectifs ont été atteints, dont la quasi autonomie financière du club. Les jeunes organisent avec le soutien du Service Jeunesse et de la MJ un tournoi de mini foot, dont les bénéficiaires ont permis aux jeunes de passer 3 jours à Barcelone.



Cette expérience à l'étranger avec 12 jeunes et 4 adultes qui partagent la même passion a été très riche en échange et a considérablement renforcé les liens et l'ambiance du groupe. Pour certains d'entre eux, un rêve s'est réalisé, c'était la première fois qu'ils quittaient la Belgique.



Aujourd'hui l'atelier de football en salle est composé de 26 jeunes

11 membres pour l'équipe des cadets

L'équipe des cadets ne se défend pas trop mal : elle est quatrième au classement et joue les samedis à 16h au Hall Omnisport de Rebecq

Coach : Jérôme Slock 0484/88.07.34

15 membres pour l'équipe des premières

Elle évolue dans le championnat de 2^{ème} provinciale série C, est en deuxième position et joue les lundis à 20h.

Responsable du projet : Hassan Idrissi,
Educateur spécialisé au Service Jeunesse Communal -
0479/21.46.48 - 067/63.87.75

Durant ce séjour, les jeunes ont pu visiter et découvrir l'architecture de cette magnifique ville. Ils ont logé dans une auberge de jeunesse située en plein centre de Barcelone à deux pas des appartements de Gaudi. Dans ce gîte, ils ont eu l'occasion de côtoyer des jeunes venant du Québec, d'Allemagne, du Portugal, d'Ecosse mais aussi des quatre coins de l'Espagne. Le programme du séjour fut très chargé, le premier jour le groupe a visité le centre et la très populaire place REAL. Le lendemain, visite du fantastique PARC GUELL. Le soir, le moment tant attendu des jeunes en route vers le gigantesque stade du « CAMP NOU » pour le match entre le FC BARCELONA et le BETIS DE SEVILLE. Du bonheur que du bonheur 3 à 0 (1 but de Thierry Henry et 2 de Ronaldhino).



Hassan et le jeune prodige BOJAN KRKIC



Ludovic et la perle Argentine LIONEL MESSI

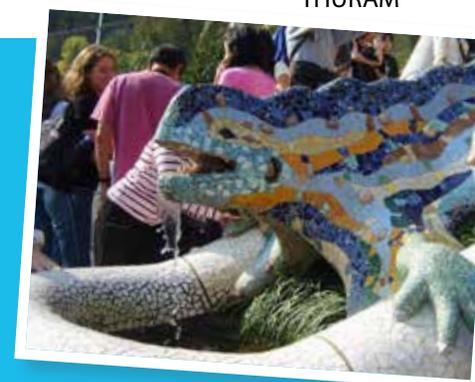


Jérôme et le champion du monde français LILIAN THURAM

Le dimanche jour du départ, une surprise de grande taille attendait les jeunes : grâce au préparateur physique qu'Hassan connaît, les jeunes ont eu la chance d'assister à l'entraînement de l'équipe toute entière. Trois membres du groupe ont eu l'opportunité d'être invités en VIP, ce qui leur a permis d'être directement en contact avec les joueurs.

Rencontre avec Yves Leunens, Président de la Maison de Jeunes de Rebecq « Le point de rencontre » asbl.

« Quel bonheur ce voyage, nous avons eu l'occasion de découvrir pendant trois jours Barcelone et d'assister à un match d'une des plus grandes équipes au monde avec le privilège pour quelques-uns d'entre nous d'être en VIP, ce qui nous a permis d'avoir des photos et des autographes de stars. Nous avons été très bien reçus à Barcelone. Je tiens à remercier le Collège Communal, le Conseil d'administration de la MJ et notre sponsor Didier Brison (autocars Coccinelles) pour leur soutien à ce projet ».



| | |
|--|------|
| Edito | p 12 |
| Le Cayoteu sur le feu | p 12 |
| Cafés et citoyens | p 13 |
| Cycle « Voir le Monde », le 24/02 | p 13 |
| Théâtre « Tapage Nocturne », le 1/03 | p 13 |
| Ateliers d'impro théâtrale | p 14 |
| 11e édition du Carnaval | p 14 |
| Portrait : la Maison de Jeunes, c'est... | p 15 |
| L'école des devoirs | p 15 |

Nouvelle saison du Centre culturel

C'est encore de saison, un peu in extremis, date de parution oblige : recevez, chers lectrices et lecteurs, nos vœux les meilleurs et les plus sincères pour cette année qui commence. Des vœux de santé, bien sûr, mais aussi de joies diverses et d'épanouissement à travers vos activités... auxquelles nous espérons pouvoir contribuer quelque peu !

De notre côté, en 2008, nous commençons la préparation d'un projet important : la commémoration du 120e anniversaire de la grande grève de Quenast qui eut lieu en 1888-1889, temps fort des conquêtes ouvrières. Si dans votre famille ou votre entourage existe l'un ou l'autre témoignage de ces moments, des lettres, des photos, des récits dont la mémoire s'est transmise, n'hésitez pas, venez les partager avec nous. Prenez contact avec les animateurs de votre Centre culturel, Yves, Jaïro ou Jonathan au 067/63.70.67. D'avance, ils vous en remercient.

Bonne année et à bientôt

Le Comité de rédaction

Si vous souhaitez faire partie de notre comité de rédaction, n'hésitez pas à contacter le Centre culturel.

Le Cayoteu sur le feu ■

Les ateliers théâtraux du Centre culturel sont en effervescence. Chaque année, ils vous présentent une pièce en wallon et une pièce en français. Désormais, il faudra dire : « au moins ». En effet, en raison du succès de ces dernières années, la nouvelle équipe du Centre culturel a fait le pari de doubler le Cayoteu français et de proposer, dès cette année, une pièce supplémentaire. Pour le plaisir du public bien sûr, mais aussi pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de participer comme acteur ou à la mise en scène.

Mieux encore, le vœu affiché est de permettre à qui le souhaite, de rejoindre les

ateliers à tout moment de l'année et d'en étendre les compétences à la régie, à la conception des décors ou des costumes et qui sait, à l'écriture de nouvelles pièces.

C'est ainsi que, dans le courant de l'année, une comédie policière, *Les bâtards* de Robert Thomas, mise en scène par Michel Verheyden, vous sera proposée.

Ensuite, ce sera au tour de la troupe wallonne de vous présenter *Les min.nâdjés*, ... c'est pu ca... Une comédie en trois actes de Christian Derycke, adapté en wallon par Marcel Beugnies et mise en scène par Théo Deprêtre et Alain Dysseleer.

En octobre, retour au fran-



Ils nous avaient ravis avec « les masques de Venise » l'année dernière. Ils reviennent avec une nouvelle pièce.

çais avec *Sept péchés capitaux* de Jean-Marie Cauët. Il s'agit d'un vaudeville, genre qui a remporté un large succès par le passé.

Plus que jamais, si vous souhaitez nous rejoindre, si les planches vous titillent, si une âme d'artiste sommeille

en vous, si vous voulez PARTICIPER, face au public ou derrière le rideau, si vous avez envie de découvrir l'autre côté du miroir, n'hésitez plus, contactez-nous au Centre culturel au 067/63.70.67

Jean Luc Dieu

Café et citoyens ■

A l'initiative de l'antenne brabançonne du MOC¹, le Centre culturel de Rebecq et des associations rebecquoises² se sont joints à l'organisation d'un café-citoyen sur le thème de la mobilité. Le but annoncé était bien de permettre aux habitants de Rebecq d'intervenir collectivement dans le « vivre ensemble la mobilité ».

Une bonne vingtaine de personnes ont ainsi rallié le Petit Moulin d'Arenberg dans la soirée du 24 octobre dernier. Si la bière (quenastoise) remplaçait le café et si les citoyennes étaient (heureusement) aussi présentes que les citoyens, la soirée n'en fut pas moins très animée. Pas de discours ni de chichis, la méthode de travail ludique mise au point par la philosophe populaire Ma-Jo Hansotte pour dire collectivement le juste et l'injuste a vite permis d'entrer dans le sujet sans préjugé et dans un bon climat d'écoute (garanti par Yves Flamme, directeur du CCR et commis ce soir-là à la surveillance des trop bavards).

Des dessins ou des slogans sur ce qui fait « coup de cœur » ont rapidement été affichés et découverts ensuite par toutes et tous, invités à en choisir un et à partager ses raisons, impressions et ressentis. Après ces échanges passionnés et passionnants, les panneaux élus ont été classés, de commun accord, par thème. Quatre thèmes se sont dégagés : les publics autres (femmes, personnes à mobilité réduite, enfants, etc), la mobilité lente (sentiers, vélo), les transports en commun et l'aménagement du territoire.

A ce stade, chacun eut à choisir son point d'intérêt en se rassemblant près de la pile de panneaux correspondante. Les petits groupes formés se sont ensuite donné rendez-vous dans quelques semaines. Cette suite de l'aventure, si elle n'était pas



annoncée, a rallié presque tous les présents. La suite sera donc à vivre en citoyennes et citoyens intéressés à creuser ensemble une piste précise de la problématique « mobilité », à en tirer réflexions, données, revendications, voire actions citoyennes, bien entendu. A suivre donc dans les prochains mois et si ce petit récit vous en a donné l'idée, n'hésitez pas à contacter le Centre culturel pour rejoindre l'un ou l'autre groupe !

Claudine Liénard et Martine Baudin

1 Mouvement Ouvrier Chrétien.

2 Etopia, Ligue des Familles, Présence et Action culturelles, engagées dans le secteur et l'exercice de l'éducation permanente pour adultes

Tapage Nocturne Compagnie les Masques ■

Le 1er mars 2008 à 20h

Le synopsis : nous sommes dans une famille influente, quelque part en province. Un crime limpide tient lieu de lever de rideau. L'assassin est connu. Comment éviter le scandale dans cette petite ville aux oreilles indiscretes ? Voilà de quoi passer une soirée de détente et de rires sans retenue. Vous verrez comment, pour sauver une famille de la ruine, ses biens-pensants membres sont prêts à tout, vraiment tout. Même le mort va s'en mêler!

Cette comédie policière repose sur un scénario original au déroulement, une fois de plus, inattendu.

Comédie policière de Marc-Gilbert Sauvajon et mise en scène de PO Bouquegneau.

Infos et réservations au Centre culturel de Rebecq (067/63.70.67). Entrée : 8 € et gratuit pour les moins de 12 ans.

Irlande, au pays des Gaëls ■



Aujourd'hui en plein boom économique, l'Irlande évolue vite. C'est ainsi que, pour mieux appréhender le quotidien irlandais, Jean-Luc Diquélou a décidé de voyager plusieurs mois à vélo pour aller flirter tout à la fois avec l'Irlande d'autrefois et celle d'aujourd'hui, l'européenne, avec en toile de fond, la magie des magnifiques décors naturels. D'Irlande du Nord en passant par les comtés du Donegal, de Sligo, du Mayo, de Galway, de Clare, du Kerry et de Cork, c'est toute la découverte de la façade ouest de l'Atlantique. Randonnées dans les montagnes du Connemara, les sports gaéliques, les maisons aux couleurs extravagantes, la musique, les pubs, la langue gaélique, la Grande Famine de 1845, le pèlerinage de Croagh Patrick, le Burren, etc. Extrait de la brochure du cycle « Voir le Monde »



Jean-Luc Diquélou partagera son expérience irlandaise à travers ses meilleurs clichés le dimanche 24 février à 15h au Moulin d'Arenberg. Entrée : 8,5 € adultes – 7,5 € seniors – 5 € moins de 26 ans. Infos et réservations au Centre culturel (067/63.70.67).

11e édition pour le Carnaval de Rebecq

Le dixième Carnaval de printemps, anniversaire symbolique, fut encore plus marqué par le nombre croissant de participants. Nous avons

pu compter sur près de 800 participants dans un cortège d'une vingtaine de groupes essentiellement composés de Rebecquois.

Pour fêter l'événement, une exposition qui reprenait l'histoire des neuf premiers Carnavals a été organisée dans le moulin, avec la collaboration du Centre culturel et du Club Photo Rebecquois. Photos, costumes et projection retraçaient une histoire encore récente mais aux succès déjà multiples. Un magnifique feu d'artifice a aussi couronné cet anniversaire.

A peine terminé, nous nous attelons au suivant, le onzième ! Au regard des expériences passées, nous proposons quelques nouveaux attraits.

D'abord, il s'agit de créer un comité pour le Carnaval des enfants. Evoluant dans l'ombre de son grand frère, il grandit lui aussi de plus en plus, tant par les participants que par le public. Si la première édition était assez moyenne avec à peine une quarantaine de participants, celle de 2007 fut un réel succès avec près de 200 ! Nous avons aussi prévu de nouvelles animations sur base des conseils qui nous ont été formulés. Il faut cependant être conscient que faire des animations correctes coûte cher, et le budget n'est pas extensible.

De plus, le Carnaval gagne un jour et s'étendra désormais sur 3 avec une soirée d'ouverture le vendredi.

Enfin, le dimanche, un podium sera également monté sur la Grand Place pour animer cette onzième édition. Il permettra au public, sans être gêné par les chars, de mieux voir les supers chorégraphies que chaque groupe répète pendant des semaines.

Venez encore plus nombreux à nos différents rendez-vous !

Grégory Hemerijckx

Vendredi 7 mars : Soirée d'ouverture.

Samedi 8 mars : Carnaval des Enfants

Dimanche 9 mars : Carnaval de printemps

Pour tout renseignement : Grégory Hemerijckx
0475/72.03.38 (Président)

Ateliers d'impro théâtrale

A Rebecq comme ailleurs, l'improvisation théâtrale est une technique qui a le vent en poupe auprès de plus en plus de jeunes. Elle possède plusieurs atouts : développer la créativité, l'écoute et l'échange sans texte ni mise en scène prédéfinis. Il suffit d'un peu d'inspiration et de confiance en soi. Elle peut donc être pratiquée partout et par tous !

Pour la 2e année consécutive, la Maison de Jeunes, le Centre culturel et le Service Jeunesse communal s'associent et proposent des ateliers d'improvisation hebdomadaires. Ceux-ci sont fré-

quentés par une dizaine de jeunes. Leur enthousiasme leur permettra bientôt de participer à différents tournois inter-ados. Les ateliers sont animés avec brio par Khalid, joueur au sein de l'Association Montoise d'Improvisation. Hormis les ateliers proposés tous les jeudis, des rencontres d'improvisation ont régulièrement lieu au Centre culturel. Celles-ci sont l'occasion d'applaudir des joueurs plus expérimentés venant des 4 coins de la Belgique et d'ailleurs !

François Penasse



Tous les jeudis de 18h à 20h à la Maison de Jeunes (avenue Behault 3 C à Rebecq) 3 € la séance et animés par Khalid.
Renseignements : François Penasse au 0473/44.34.37

La Maison de Jeunes, c'est...

Le Point de rencontre asbl est une Maison de Jeunes (MJ) reconnue et subventionnée par la Communauté française qui travaille en étroite collaboration avec le Service Jeunesse communal et le Centre culturel de Rebecq. Cette structure ouverte à tous les jeunes de 12 à 26 ans, propose un accueil et soutient différents projets mis en place par les jeunes. La MJ développe également la citoyenneté par l'expression et l'écoute de la parole des jeunes ainsi que leur participation et implication dans ses structures. Elle promeut la culture sous toutes ses formes en prenant part aux différentes activités culturelles existantes et en permettant aux jeunes de développer leur créativité via différents canaux d'expression. Enfin, organe d'éducation permanente, elle

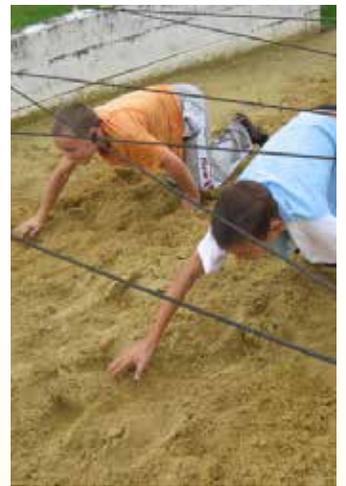
met en place des actions de prévention et l'exercice d'une citoyenneté critique, active et responsable, tout en contribuant à une dynamique culturelle, sociale et démocratique.

Concrètement...

Nous proposons un espace d'accueil convivial, un espace informatique, un studio d'enregistrement et un local de répétition pour les groupes de musique. De plus, nous avons développé des ateliers permettant aux jeunes de se familiariser à différentes disciplines

artistiques et sportives. Nous proposons également des activités socio-culturelles et des stages les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires. Enfin, nous organisons une série d'événements ouverts à la population locale : Concerto à 1 euro, 4h cuistax, tournoi de minifoot, Fête de la Musique, rencontres d'improvisation théâtrale ...

Hassan Idrissi, François Penasse et Charlotte de Leu de Cecil



École des devoirs près de chez vous

La Maison de Jeunes de Rebecq en partenariat avec le Service Jeunesse communal et la Commission Communale de l'Accueil extra-scolaire a décidé de mettre en place une école des devoirs. Les services proposés sont les suivants : des modules de remise à niveau dans les principales matières scolaires, des modules ludiques permettant aux jeunes d'aborder les matières sous un autre angle et des modules méthodologiques qui permettront aux jeunes d'acquérir différentes méthodes de travail en vue de rendre leur étude plus efficace ou qui prépareront les enfants de sixième primaire au passage en secondaire. Les modules se dérouleront les mardis et jeudis de 17h à 19h à partir du 8 janvier 2008. Intéressés ?

Prenez contact avec Charlotte de Leu de Cecil au 067/63.87.75 ou 0477/27.48.88 afin de fixer un rendez-vous pour un entretien préliminaire. Lors de celui-ci, les besoins seront identifiés en concertation avec l'animatrice, le jeune et les parents.



Accueil : les lundis de 16h à 19h, mercredis de 13h à 18h, vendredis de 16h à 19h et samedis de 14h à 18h.

Ateliers : minifoot senior le lundi soir, improvisation théâtrale et djembé (tous deux en collaboration avec le Centre culturel) le jeudi soir, plongée le vendredi soir, minifoot cadet le samedi après-midi et musique le dimanche après-midi.

Activités socio-culturelles : tous les mercredis de 14h à 17h au Centre culturel et durant les vacances scolaires.

Pour en savoir plus, prenez contact avec l'équipe d'animation au 067/63.87.75.

Comité de rédaction du Senne et Carrières (pages 12, 13, 14 et 15) :

Jairo Alvarez Garcia, Martine Baudin, Jonathan Buscarlet, Chantal Cauchie, Jean Luc Dieu, Yves Flamme et Marie-Pierre Héron. Ont également participé à ce numéro : Charlotte de Leu de Cecil, Grégory Hemerijckx, Hassan Idrissi, Claudine Liénard et François Penasse.

Si vous désirez nous faire part de vos informations pour la prochaine édition, merci de les faire parvenir avant le 21 février.

[16] Rebecq à la UNE

Agenda

JANVIER

L 21 20h **CONSEIL COMMUNAL**
A la Maison Communale

S 26 / D 27 **REBECQ AU VERT**
A la Salle communale de Wisbecq.
Infos : 067/63.77.33

S 26 18h / D 27 12h **KERMESSE AUX STEAKS ET LANGUE DE BŒUF**
De l'ASBL Le Coq Hardi A la Salle du Cercle

FEVRIER

V 1 / S 2 **KERMESSE AUX BOUDINS**
De la RUS Rebecquoise, à la buvette
Rue Trieu du Bois.

S 2 20h **SOIREE « LA NUIT DES BLEUS ET BLANCS »**
Par le Club Omnisport Bierghes.
A la Salle Communale de Wisbecq

D 3 de 9h à 11h **LES PETITS DEJEUNERS DE PAPILI**
À Rognon, Ch. Maurice Bouvette, 22. Au profit du Télévie. Infos : 0486/33.60.24

V 8 / S 9 **WEEK END BRETON**
Des Faucons Rouges. A la Salle Communale de Quenast. Infos : 0487/63.35.99

S 9 8ème **SOUPER SPAGHETTI** du Groupe du Vieux Rebecq.
A la Salle du Cercle

D 10 15h **CONFERENCE « Les plantes grimpantes »**
du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare de Rebecq. Infos : 067/63.83.27

V 15 de 17h à 19h30 **COLLECTE DE SANG**
A la Salle Communale de Quenast
Infos : 067/67.02.33

S 16 **GOUTER ANNUEL** d'Ordifolies
Infos : 0495/76.51.80

S 16 **SOUPER SPAGHETTI** Du CPAS.
à la Maison de Repos

S 16 20h **RENCONTRE D'IMPRO**
Au Grand Moulin.
Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

S 16 18h30 / D 17 11h30 **KERMESSE AU ROTI ET PLATS DIVERS**
De l'Amicale des Anciens de l'école communale de Bierghes. A la Salle communale de Wisbecq.

V 15 19h / S 16 18h / D 17 12h **KERMESSE RACLETTE HOCHEPOT AMERICAIN**
Du Royal Basketball Club. A la Salle du Cercle.

M 20 14h **APRES MIDI CONVIVIALE**
des Jeunes Aînés. A l'Ancienne Gare de Rebecq.

V 22 16h30 **COLLECTE DE SANG**
A la Résidence d'Arenberg
Infos : 067/67.02.33

S 23 **SOUMONCES** du Carnaval

S 23 18h / D 24 12h **KERMESSE AUX BROCHETTES**
Du Karaté Club Rebecq. A la Salle Communale de Quenast.
Réservations : 0478/31.02.84

D 24 15h **CONFERENCE « Voir le monde »**
Sur l'Irlande. Au Grand Moulin.
Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

L 25 20h **CONSEIL COMMUNAL**
A la Maison Communale

V 29 18h30 / S 1 18h30 / D 2 de 12h à 15h **SOUPER ET DINER HONGROIS**
De la Royale Harmonie Communale de Rebecq À la Salle du Cercle

MARS

S 1 20h **THEATRE « Tapage nocturne »**
Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

D 2 de 9h à 11h **LES PETITS DEJEUNERS DE PAPILI**
À Rognon, Ch. Maurice Bouvette, 22 Au profit du Télévie. Infos : 0486/33.60.24

D 2 15h **CONFERENCE « Les oiseaux de volières »**
du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare de Rebecq. Infos : 067/63.83.27

V 7 **SOIREE D'OUVERTURE DU CARNAVAL**

V 7 / S 8 / D 9 **SPECTACLE MUSICAL avec « Pépé »**
Par le Coq Hardi. A la Salle Communale de Quenast. Infos : 067/67.00.19

S 8 **CARNAVAL DES ENFANTS**
D 9 **CARNAVAL DE PRINTEMPS**

V14, S 15 19h30 **CELINE ACADEMIE, Spectacle de danse**
A la Salle Communale de Quenast
Infos : 067/63.49.37

S 15 / D 16 20h **TOURNOI DE CLOTURE DE LA SAISON D'IMPRO**
Au Grand Moulin. Infos : Centre culturel 067/63.70.67

D 16 15h **CONFERENCE « Comment récolter ses propres graines ? »**
du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare de Rebecq. Infos : 067/63.83.27

D 16 de 10h à 16h **JOURNEES WALLONNES DE L'EAU**
Par le PCDN : « Découverte de la flore et la faune des Etangs communaux ».

L 17 20h **CONSEIL COMMUNAL**
A la Maison Communale

M 19 14h **APRES MIDI CONVIVIALE**
des Jeunes Aînés. A l'Ancienne Gare de Rebecq.

Le prochain « Rebecq à la une »
sortira fin mars 2008. Merci
de nous communiquer vos
informations et le calendrier de
vos activités
Avant le 21 février à

sarah.berthi@rebecq.be
Service communication
Administration communale
Grand Place 13
1430 Rebecq

Graphisme : www.ATdesign.be
Impression : Delfferrière
Rédaction : Sarah Berti